

2M IMMO 1

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 1200 €

125 ALLEE DES HAUTS DU PONANT 15 LOTISSEMENT LES HAUTS DU PONANT 26260  
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

RCS ROMANS 919074021

(la « Société »)

---

# **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS**

---

Le 12/01/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

- Maëva SALINGUE, détentrice de 60 parts sociales

- Morgan MAILLET, détenteur de 60 parts sociales  
ont pris les décisions suivantes :

---

Décisions

---

### **Décision 1**

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 285 Route des Vergers 26260 Clérieux, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 125 ALLEE DES HAUTS DU PONANT 15 LOTISSEMENT LES HAUTS DU PONANT 26260 SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE à compter du 12/01/2026.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

### **Décision 2**

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

### **Décision 3 : Pouvoir**

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés et certifié conforme.

---

**MORGAN MALLET, associé(e)**

**Maëva MALLET, associé(e)**